

Sommé de démissionner, Gaël Perdriau reste maire de Saint-Étienne



En plein scandale du chantage à la sextape et d'attributions douteuses de subventions connexes, la réunion mensuelle du conseil municipal stéphanois était très attendue lundi.

Elle a eu lieu.

Une centaine de dossiers était à l'ordre du jour, mais bien évidemment les trois groupes « d'opposition » socialiste, communiste et écologiste étaient en embuscade pour réclamer d'emblée la démission du maire Gaël Perdriau.

Sur la place de l'Hôtel-de-Ville, quelque 300 agents territoriaux de la ville et de la communauté urbaine, amenés par des syndicalistes et l'attelage de la Nupes, y croyaient dur comme fer et avaient concocté son pot de départ.

« Perdriau, casse-toi, tu fais honte aux Stéphanois ! ». Mais la petite troupe en a été pour ses frais car en haut, dans la

salle Albert Lebrun, Gaël Perdriau a clamé sa présomption d'innocence et s'est agrippé à son fauteuil :

« Cette histoire vise à me détruire », et de dénoncer une « chasse à l'homme », une « campagne de haine », un « lynchage politique et médiatique » au profit d'« intérêts de pouvoir et de vengeance » mais « en aucun cas, le conseil municipal ne peut se transformer en tribunal ».

Dès l'ouverture de la séance, le maire a pris l'initiative des réponses qu'il a bien voulu donner aux questions que

« l'opposition » lui avait transmises. Mais ce, uniquement dans les limites du secret de l'instruction judiciaire en cours. Ce qui par la suite déclenchera le mécontentement des ténors de « l'opposition » qui, restant sur leur faim, obtiendront une inutile suspension de séance. Tout au plus ont-ils obtenu, à leur grand dam, l'hypothèse que le directeur de cabinet Pierre Gauttieri, récemment limogé pour perte de confiance, partirait vraisemblablement avec de confortables indemnités.

Partout, la soupe à la grimace face au maire qui assène : « Remettre en cause ma légitimité, c'est remettre en cause ma présomption d'innocence. »

Les strates de la Nupes se voyaient déjà en haut de l'affiche pour de prochaines municipales et l'allié UDI, Lionel Boucher, fidèle de la victime UDI Gilles Artigues, estimant que sans cette union politicienne, jamais le candidat LR, Perdriau, n'aurait accédé à la tête de la mairie.

De là à penser que désormais, le centriste galopera en bonne position aux futures élections, il n'y a pas de doute (cf, sa déclaration en fin d'article).

La scène du II a commencé avec les tirades « d'honneur perdu », « de confiance rompue » déclamées par le socialiste Pierrick Courbon, l'écologiste Olivier Longeon et le communiste Michel Nebout.

Une suspension de séance de 5 minutes a été obtenue par « l'opposition » (accélérez ce passage à vide sur la vidéo officielle du conseil municipal).

Pour visionner la séance du lundi 26 septembre 2022 (accélérez le générique et l'appel des membres du conseil) : <https://www.saint-etienne.fr/mairie/conseil-municipal/s%C3%A9ances-conseil-municipal>

Intervention de Lionel Boucher, adjoint au maire et conseiller métropolitain :

« Monsieur Perdriau,

« Continue comme ça, Gilles... quand ça sort sur les réseaux, ce n'est plus du chantage, c'est une exécution ! » Il n'y a aucun doute. Vous avez prononcé ces mots glaçants à l'encontre de notre collègue Gilles Artigues. Votre voix est clairement reconnaissable dans les enregistrements publiés par Mediapart et entendus par des millions de Français. Une « exécution » ! Ce mot résonne comme un coup de fusil dans nos têtes quand on sait que Gilles Artigues a envisagé de mettre fin à ses jours, sous la pression de ce chantage odieux, de ces menaces régulières de diffusion par vous d'images de cette mise en scène captée à son insu.

Et vous envisagiez de les divulguer « en petits cercles, avec parcimonie... », avez-vous encore précisé. Oui, il y a une victime dans toute cette affaire. Un homme et une famille meurtris pour le restant de leurs jours. Que personne ici ne l'oublie ! Gilles Artigues, dont j'ai le pouvoir aujourd'hui dans cette enceinte, est toujours en état de choc et son médecin lui a demandé de ne pas être physiquement présent dans les locaux de notre Mairie et de notre Métropole.

Mais il reste bien sûr attentif à tout ce qui se vit dans notre ville où il est né. Et je vous rassure : il continue à exercer ses mandats au service des Stéphanois, comme il le fait depuis le premier jour de son engagement. Ces Stéphanois

qui ont d'ailleurs tout compris. Il a reçu des milliers de témoignages de personnes choquées par cette affaire. C'est pour lui, un grand réconfort.

Mais, de votre part, Monsieur Perdriau, Gilles Artigues n'a reçu aucune marque de compassion. Pire, après lui avoir pourri la vie pendant huit ans, vous continuez à le salir par des allusions vicieuses à son supposé manque de travail ou à sa vie personnelle. Laissez-le en paix ! Gilles Artigues mérite le respect. Il a, par le peuple, été élu député et vice-président du Conseil départemental sur son nom et pas seulement sur une liste. Ce n'est pas votre cas.

Jamais vous n'auriez été maire en 2014 et 2020 sans Gilles Artigues et quelques autres. Vous lui avez bien mal exprimé votre reconnaissance. Contrairement aux dires de votre ex-directeur de cabinet, qui par ailleurs continue à écumer nos couloirs, nous souhaitons tous que les enfants de Gilles Artigues s'en « remettent ». Ce sera long car cette horrible menace de diffuser le fameux film à tous les parents de leurs camarades de classe restera marquée à jamais dans leurs cœurs. Des paroles, qui par ailleurs ont été prononcées devant vous, en votre présence, sans que nullement vous ne réagissiez. Qui ne dit mot, consent...

Et que dire du soutien indéfectible que vous avez apporté jusqu'au dernier jour à votre adjoint à l'éducation contraint à la démission par de nouvelles révélations de Mediapart, des éléments à charge ? Vous lui avez gardé votre confiance, contrairement à Laurent Wauquiez, président de la Région, qui a voulu préserver son institution. Que devons-nous comprendre ? La justice décidera du sort de chacun et nous ne pouvons que souhaiter qu'elle présente ses conclusions, le plus vite possible.

Pour l'instant, c'est bien sûr la présomption d'innocence qui prévaut et vous y avez droit, Monsieur Perdriau, comme tout citoyen. Mais en l'occurrence, que vaut ce droit quand des

preuves de responsabilité (je ne parle pas de culpabilité à ce stade) sont aussi manifestes et criantes ? Comme votre ex-directeur de cabinet, Monsieur Perdriau, êtes-vous « bouleversé de honte ? ». Moi, je le suis. Pour ma ville, pour les valeurs qu'elle porte. Je suis petit-fils de mineur. Dans le passé, lorsque nous avions les mains sales, c'était au contact des boulets de charbon !

J'ai honte chaque fois que Saint-Étienne, par votre faute, est moquée, présentée comme une commune dans laquelle s'exerce, au plus haut sommet, des pratiques « mafieuses », un fonctionnement de « criminel, sans foi ni loi ». J'ai honte aussi de faire amèrement le constat que nous ne sommes, pour l'instant, qu'une poignée d'élus de la majorité, une douzaine, tout au plus, à oser exprimer une pensée différente de la vôtre. Certes il faut du courage pour dire des choses fortes tout en vous regardant droit dans les yeux car nous savons vos méthodes, votre gestion par la peur, combien vous pouvez être cruel et menaçant.

Mais il en va de notre honneur, de notre volonté d'être en accord avec notre conscience. J'en appelle donc aujourd'hui au sursaut de tous mes collègues et amis de la majorité municipale, spécialement à ceux qui doivent leur entrée en politique à Gilles Artigues. Car cette situation ne peut plus durer. Monsieur Perdriau, vous ne pouvez plus sortir dans les rues de votre ville, vous ne pouvez plus prononcer devant les Stéphanois le moindre discours. Est-ce tenable ? Est-ce ainsi que vous concevez le beau mandat de maire ? Avez-vous, avons-nous été élus pour cela ? Pas moi !

Vous aviez, en son temps, demandé le retrait de la course à la présidentielle de François Fillon pour une question « d'éthique » et rappelons qu'il s'agissait de cadeaux de costumes et qu'il n'y avait pas de victime physique... Pourquoi ne pas vous appliquer cette demande péremptoire à vous-même ? Tout en gardant vos titres et vos indemnités, vous nous dites ne pouvoir plus assurer aucune représentation extérieure. Mais

enfin, soyons sérieux, nous représentons une grande ville, toute la France nous regarde : vous n'avez pas un rhume ni le coronavirus !

Entendez les voix qui s'élèvent de partout : celles des députés de votre famille politique Les Républicains, de l'association des maires de France, de personnalités aux convictions diverses comme François Bayrou, David Lisnard, Olivier Faure, Éric Ciotti, Gérard Larcher, président du Sénat... et bien sûr aussi de nos organisations patronales et syndicales, de nos agents et surtout de nos habitants venus nombreux cet après-midi et qui ne peuvent repartir sans que rien ne se soit passé à ce conseil municipal.

Vous l'avez donc compris, compte tenu de cette rupture du lien de confiance avec les Stéphanois, durable et définitive, je ne vois qu'une issue honorable pour vous : la démission. Et croyez que c'est avec beaucoup de tristesse que je vous adresse ces mots. J'ai cru en vous. Avec mes amis de l'UDI, nous avons renoncé à nos propres ambitions, acceptant, pour l'intérêt général, collectif, des décisions humiliantes pour nous, dans le but de maintenir la cohésion et l'unité de la majorité. Nous vous avons donné notre temps, notre amitié, notre loyauté.

Nous l'avons fait pour les Stéphanois, parce que nous pensions (nous le pensons encore) que notre projet était le meilleur pour eux et qu'ils méritaient bien nos sacrifices. Aujourd'hui, comme tous les Stéphanois, nous nous sentons trahis. Monsieur Perdriau, partez ! »

Chantage à la sextape : le maire de St-Étienne a limogé son directeur de cabinet :

<https://ripostelaique.com/chantage-a-la-sextape-le-maire-de-st-etienne-a-limoge-son-directeur-de-cabinet.html>

Saint-Étienne : Perdriau en garde à vue pour chantage politique à la sextape!

<https://ripostelaique.com/saint-etienne-perdriau-en-garde-a-vue-pour-chantage-politique-a-la-sextape.html>

Jacques CHASSAING